

Mes propositions pour le Conseil Général

1.-. HYPOTHESES

1.1 - Cadre budgétaire : l'importance relative de la Région et du Conseil général, la nécessité de mutualiser

Quelques chiffres fondamentaux concernant ce que représente les budgets de la commune, du département et de la région :

Commune (exemple Albertville)	0045 M€	soit	2325 €/hab
Fonctionnement	0026 M€	soit	1325 €/hab
Investissements	0019 M€	soit	1000 €/hab
Département Savoie	0538 M€	soit	1275 €/hab
Fonctionnement	0391 M€	soit	0925 €/hab
Investissements	0147 M€	soit	0350 €/hab
Région Rhône-Alpes	2419 M€	soit	0392 €/hab
Fonctionnement	1642 M€	soit	0266 €/hab
Investissements	0777 M€	soit	0126 €/hab

En conclusion : contrairement aux grands pays européens nos régions ont des budgets très faibles. Le budget du CG, ramené à la tête d'habitant est 2 fois inférieur à celui de la commune. Nous devons conjuguer les efforts de la commune, du département et de la région sur les grands projets de territoire ! Voilà une première indication du **besoin d'union et de mutualisation** ...et devant la « pénurie » financière de plus en plus grande on voit bien que ce besoin de mutualisation concerne tous les domaines.

1.2 - A quoi servent les 538 M€ de budget du CG ?

D'abord à **l'action sociale : 171 M€**

 Personnes âgées : 49 M€

 Personnes handicapées : 40,5 M€

 Enfance, jeunesse, familles : 43 M€

 Cohésion sociale : 38 M€ (dont 27 M€ pour le programme départemental d'insertion)

Puis aux « **moyens** » (RH, Sce financier, administration...) : **125,9 M€**

Aux infrastructures, **routes** et transports non scolaires : **56,2 M€**

A **l'éducation : 45,1 M€**

 Dont 22 M€ pour les transports scolaires

 Dont 12 M€ de travaux dans les collèges

 Dont 2 M€ pour les projets éducatifs et découverte

...à couvrir la **politique financière** (dette...) : **36,5 M€**

A **l'action économique** (dont agriculture et tourisme) : **30,6 M€**

A **la sécurité** et protection incendie : **25,5 M€**

A **l'environnement** : **17,4 M€**

A **l'aménagement du territoire** : **13,2 M€**

A **la culture** : **56,2 M€ (1,9%)**

Aux **sports, loisirs, animation, jeunesse** : **5,7 M€ (1,1%)**

La politique nationale pèse lourdement et « doublement » sur les finances du CG :

- L'Etat ne compense pas les transferts de compétences et doit aujourd'hui 17 M€ au département de la Savoie
- La politique nationale actuelle paupérise et fragilise de plus en plus de personnes, d'où une explosion des dépenses sociales des collectivités, dont le CG.

1.3 - Mais quels sont nos vrais problèmes ?

Toutes les enquêtes menées et nos conversations lors de rencontres sur le terrain identifient nos vrais soucis essentiels :

- L'emploi
 - o Inadéquation offre/demande
 - o Non qualité de vie au travail
- Le non partage des richesses
 - o Entre monde de la finance, les actionnaires, et les salariés
 - o Entre les secteurs géographiques
- Les difficiles accès pour tous aux besoins fondamentaux
 - o Santé
 - o Education (dont parentalité et citoyenneté)
 - o Logement et logement adapté
 - o Transports
 - o Loisirs
- Les tensions sur les ressources

Il faut soigner à la fois les causes (dont la dictature du court terme et d'autres dictatures bien identifiées) et les conséquences de ces problèmes (paupérisation, violences, incivilités...)

C'est ce qui guide mon action et mes propositions pour le canton – dans le cadre de la gestion du département – suivons donc les différents thèmes évoqués ci-dessus.

2.- PROPOSITIONS

2.1.- Economie, emploi, formation

L'économie est théoriquement une compétence de la Région mais il n'est pas interdit au CG de s'y intéresser, au-moins pendant les 3 ans qui viennent, jusqu'à la re-discussion des compétences respectives. En effet, pour pouvoir assumer les dépenses liées aux services attendus par la population (solidarité, routes, collèges...) il est important de travailler sur ce qui apporte le financement aux individus et aux collectivités, c'est-à-dire l'économie réelle.

2.1.1.- Pour **créer de l'emploi**, au-moins 2 impératifs :

- faciliter **recherche et innovation** (technique et sociale)
- disposer d'infrastructures et mutualiser

Dans **l'industrie** :

Ma vie professionnelle passée à Ugitech m'a permis d'apprécier l'impact de **la « R&D »** et de l'innovation que l'on peut proposer aux clients de notre industrie, même quand ces clients sont sur d'autres continents : quand vous disposez d'un acier inoxydable qui s'usine beaucoup plus vite que celui d'autres fournisseurs peu importe le coût de la main d'œuvre, votre pièce reviendra moins cher que si elle était fabriquée par n'importe lequel de vos concurrents ne disposant pas de la même fourniture d'Ugitech ! Ceci veut dire que nos coûts de main d'œuvre ne sont pas prohibitifs, que ce soit chez Ugitech ou chez nos autres industriels.

D'autres exemples ont montré que notre industrie disposait d'un potentiel de recherche et créativité important : les avions Caravelle et Airbus, la fusée Ariane, le paquebot France, le TGV ...etc

- Aidons les créateurs d'entreprises et les entrepreneurs PME et TPE actuels (incitons à la création de « guichets uniques »)
- Créons d'autres pôles type Technolac dans notre département, en Maurienne et en Tarentaise, sur notre canton Albertville Sud où nous disposons d'une nouvelle aire disponible.
- Facilitons l'arrivée d'entreprises « aval » en allant les chercher et en leur proposant un site et des services mutualisables (studios de visio-conférence par exemple)

Dans l'**agriculture** :

- Facilitons le passage à l'**agriculture bio et à l'agriculture raisonnée** ...à l'agro-écologie !
- Facilitons l'innovation et la création de labels et d'appellations d'origine ! Un exemple que je connais bien : la qualité de la pomme de terre de Noirmoutier (la bonnotte) est en partie due à l'utilisation du goémon (non, pas de l'algue verte !). Ce sont les anciens qui ont créés cette qualité. La pomme de terre de Noirmoutier est maintenant connue dans la France entière ...et pourtant cultivée sur un nombre limité d'hectares. D'autres succès sont remportés par les vins « primeurs »...
- Facilitons les installations de **vente en proximité**, de vente directe, d'AMAP (Association pour le Maintien d'Une Agriculture Paysanne), en aidant les producteurs à s'installer par exemple, à trouver un local mutualisé...
- En lien avec le tourisme, incitons à la découverte de nos produits chez les restaurateurs
- Filière bois : le 1^{er} problème de la scierie de Rognaix est de trouver sa matière première, le bois. Les débouchés existent mais nos forêts publiques comme privées, abondantes dans notre région, ne sont pas gérées pour être « convenablement » exploitées, intervenons auprès des exploitants pour optimiser cette ressource naturelle !

Dans le **tourisme** :

Le tourisme représente plus de 50% de l'économie de la Savoie, il est de la plus haute importance et nous avons 2 impératifs : conserver l'attrait de nos régions l'hiver et augmentons l'intérêt des touristes à venir se régénérer l'été !

- Hiver : faciliter la reconversion des stations vers un tourisme régénérant physique et mental,
- Autres saisons :
 - Nous disposons d'atouts extraordinaires en patrimoine historique, paysager, culturel, sportif, gastronomique, ...industriel → les mettre en valeur (documents, signalétique)
 - Aidons à l'installation et la promotion mutualisée des divers hébergements (gîtes, résidences hôtelières, campings, ...) pour permettre aux touristes de découvrir les sites remarquables de notre canton et de ses environs
 - Aidons à la mise à niveau de nos sentiers et continuer la traversée de notre canton par la véloroute
- Hébergement : facilitons pour ceux qui le peuvent techniquement l'investissement dans les équipements permettant l'accès dans leurs établissements aux personnes en situation de handicap

Dans les **services** :

- horaires d'ouverture des grandes surfaces : ce n'est pas une bonne idée d'ouvrir le dimanche
 - non volontariat
 - coûts élevés (chez l'exploitant, dans la communauté → stress, déséquilibre familial)
 - mieux à faire en sport, culture, loisirs ou autres activités
- facilitons l'implantation de services en proximité, cœurs de quartiers, cœurs de villages (alimentations, pharmacie, banques/distributeurs de billets...)

2.1.2.- Des **emplois de qualité** :

Un rapport de 2 sénateurs M. Joël Bourdin (UMP, Eure) et Mme Patricia Schillinger (PS, Haut-Rhin) de la délégation sénatoriale à la prospective sur « le pacte social dans l'entreprise » vient d'être publié (voir article précédent). Ce rapport montre combien la situation de la qualité de l'emploi est dégradée et que nous allons à la catastrophe si rien ne se passe.

- facilitons l'implantation et les extensions d'entreprises performantes en matière d'impacts sociaux et environnementaux de leurs activités (gouvernance et organisation, droits de l'homme, relations et conditions de travail, protection de l'environnement, bonne pratique des affaires, questions relatives aux consommateurs, engagement sociétal...) → points de la nouvelle norme ISO 26000 sur la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- facilitons l'implantation de crèches :
 - en proximité des sites d'activités
 - en proximité (intégrées !!) de sites dédiés au télé-travail
 - en proximité des grands parcs de co-voiturage

2.2.- Le partage des richesses

« ***Nous sommes sortis de la crise financière, nous ne sommes pas sortis de la crise sociale*** » déclarait récemment un grand homme politique. C'est vrai, nous produisons de la richesse ...mais cette richesse est de plus en plus mal redistribuée.

2.2.1.- Le partage le plus questionnable : le partage actionnaires/salariés :

Sous l'influence de financiers devenus tout puissants et notamment les fonds de pension américains (représentant l'intérêt des retraités américains qui ont cotisé à ces organismes privés) l'exigence des actionnaires est – en général – devenue disproportionnée par rapport à la rémunération des salariés. Il est possible d'endiguer ce phénomène avec la création de SCOP (Société Coopérative et Participative) : des entreprises où la propriété est collective, les salariés y sont actionnaires, il n'y a plus de conflit d'intérêt et le pouvoir y est exercé démocratiquement.

→ Facilitons la création de SCOP sur notre territoire !

2.2.2.- Autres partages et mutualisations : actifs/non actifs, intergénérationnels, intercommunaux ...la solidarité !

Les jeunes sont notre avenir à tous ! Ceux qui sont en recherche d'emploi, ou en emploi « sous-rémunéré » doivent bénéficier du **RSA** (Revenu de Solidarité Active)

→ étendons aux jeunes de moins de 25 ans sans condition de 2 années de travail antérieures

→ créons des logements « provisoires » (tels les foyers de jeunes travailleurs) accessibles aux jeunes travailleurs célibataires ou en couple

La prise en charge de nos aînés présente des carences graves :

a) on trouve difficilement des lieux d'accueil quand personne ne peut rester avec eux, chez eux à demeure et les informations sont difficiles à trouver !

→ améliorons la communication dans ce domaine en mentionnant l'ensemble des dispositions offertes

→ continuons à financer des lieux d'accueil

b) Le financement de l'**ADPA** (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie : la solidarité n'est pas l'affaire de l'autre, il faut « mouiller toutes les structures, l'état, la région, le CG et la commune (sur des volets complémentaires), et éviter, comme dans le domaine tout entier de la santé que ceci devienne du domaine de l'assurance → c'est notre fierté que d'avoir cette solidarité inter-générationnelle !

Développons la **télé-assistance** : assistance d'une opératrice auprès d'une personne fragilisée (pendant les déplacements par exemple)

Prévoyons des logements où peuvent **cohabiter** et se rendre des services mutuels **jeunes** (étudiants, jeunes couples...) **et aînés**

Incitons à la création d'espaces de vie où peuvent se retrouver jeunes et adultes, mamans entre elles, **mamans et mamies** pour échanger des expériences...

→ Centre socio-culturel

2.2.3.- Le partage des ressources entre communes et intercommunalités :

Le gouvernement a bien fait de repenser l'assiette de la taxe professionnelle. En effet taxer les investissements avait pour conséquence néfaste de limiter les investissements. Taxer la valeur ajoutée est plus logique. Par contre diminuer de 7 milliards la contribution de l'industrie – ce qui est aussi une bonne disposition – aurait dû être compensé par une taxe sur les mouvements de capitaux ultra rapides ! Il manque donc 10 milliards dans la caisse, compensée par l'état en 2010 et 2011.

« L'ancienne » taxe professionnelle (voir tableau page suivante), gelée à l'origine de CoRAL, serait complètement différente aujourd'hui, mais toujours différente selon les communes : il est temps de montrer que nous partageons un même projet sur le bassin et que les communes doivent recevoir une attribution équitable, montrons l'exemple localement !

Tableau indiquant la distribution de l'attribution de compensation CoRAL

Sur notre canton sud :

Commune	A.C. en €	Nb hab.	A.C. €/hab
Albertville Sud	3092760	8687	356
Cevins	295259	680	434
Esserts-Blay	116085	739	157
Gilly-sur-Isère	685005	2958	231
Grignon	92033	1994	46
La Bathie	1518329	2201	689
Monthion	8019	467	17
Rognaix	111758	441	253
St-Paul-sur-Isère	59040	605	97
Tours-en-Savoie	316883	877	361
Canton Sud	6295171	19649	320

Sur le canton nord :

Commune	A.C. en €	Nb hab.	A.C. €/hab
Albertville Nord	3795076	10653	356
Allondaz	4123	220	18
Césarches	60784	387	157
Mercury	35305	2826	12
Pallud	1810	664	2
Thénésol	9249	234	39
Venthon	380566	636	598
Canton Nord	4286913	15620	274

Sur Ugine et Marthod pour compléter le total CoRAL :

Commune	A.C. en €	Nb hab.	A.C. €/hab
Ugine	5866834	7285	805
Marthod	94804	1410	67
Total CoRAL	16543722	43964	376

2.3.- Les difficiles accès, pour tous, aux besoins fondamentaux

Rétablir l'égalité de l'accès aux besoins fondamentaux

Santé :

→ Médecins en proximité ou en accès facile (maisons médicales)

Education : continuer la réfection des collèges

Logement :

continuer à participer aux dépenses d'isolation

continuer à construire des logements à loyers abordables

ne pas laisser la place au surendettement : participer au rachat puis location

Transports

→ Mettre l'accent sur les transports collectifs

Loisirs ...de qualité :

- Salles de pratique de musiques actuelles pour que nos jeunes pratiquent la musique qu'ils aiment sans occuper le garage des parents ou des voisins sympas,
- Discothèques de proximité (attention à limiter le volume sonore) pour que nos jeunes ne risquent pas leur vie sur nos routes au petit matin.
- Mutualiser nos salles et nos stades, favoriser le regroupement de clubs sportifs (ASSAU, BOS, SOUA...)

2.4.- Les tensions sur les ressources :

Les ressources ...depuis 30 ans que nous en parlons la consommation des ressources explose ...faut il envisager une **décroissance** ? Celle **de la consommation des ressources non renouvelables, est une nécessité !**

Le lobbying (mot moderne pour désigner un comportement voisin de la corruption) d'EDF, AREVA, TOTAL, GDF, SUEZ... nous a fait prendre un retard énorme en matière de production de nouvelles énergies. Il est temps d'investir rapidement dans l'installation d'unités de production, en veillant à leur intégration harmonieuse dans les zones habitées et au sein de nos paysages. Ces investissements devraient entraîner des industriels à s'installer pour fabriquer les équipements nécessaires à ces productions : l'exemple de l'avance technique des producteurs danois et espagnols d'éoliennes est suffisamment parlant.

La meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas il devient urgent de promouvoir les comportements économes et citoyens. Le plaisir n'est pas dans le consumérisme, au contraire les publicités consuméristes développent surtout les sensations de frustration et donc les actions violentes pour assouvir ses frustrations.

Application facile d'éducation au comportement citoyen : à la cantine, j'apprends le compostage avec mes déchets

2.4.- Une mesure simple pour que les élus pensent plus à réformer pour le bien général qu'à être réélu : le non cumul des mandats !!

Nous sommes aujourd'hui sous la dictature du court terme et de l'intérêt immédiat des mesures qui permettent la prochaine réélection. Je propose une mesure simple pour éradiquer cette mauvaise obsession : il faut **limiter le mandat de tous les élus à 2** dans le temps (successivement) et dans l'espace (simultanément).

Bien sûr cette règle doit s'accompagner de dispositions permettant à des actifs (non retraités, comme moi) de pouvoir d'une part bénéficier d'une rémunération et d'autre part de retrouver leur emploi après leur(s) mandat(s).

Par ailleurs, **un élu national devrait se consacrer pleinement à sa tâche nationale** et n'avoir aucun autre mandat : l'argument de connaître et être en contact avec le terrain peut facilement se résoudre avec des rencontres locales à instituer.

2.5.- Le devoir de rendre compte

Enfin je crois qu'il est important – comme je l'avais déjà proposé aux élections régionales – de **rendre compte de son action**. En général l'action d'un conseil municipal est bien connue et les conseils municipaux sont publics et facilement accessibles localement, ce n'est pas le cas pour les autres assemblées d'élus et malheureusement pratiquement **aucun d'entre eux vient rendre des comptes à ses électeurs, ce n'est pas normal !!**

Je m'engage donc à tenir 2 fois par an, sur le canton, une réunion de citoyens pour expliquer les actions menées, les votes effectués et prendre connaissance de l'évolution des demandes de ces citoyens !